

**APPEL A MOBILISATION**  
**LES 17 et 18 décembre 2022**  
**Rdv sur les Rond-points**



**Contre les routes, inventons d'autres chemins #mobilitéchoisie**

→ **Stop aux investissements dans les projets routiers destructeurs !**

→ **Développons les alternatives au tout-routier pour que chacun-e soit libre de choisir sa mobilité !**

# A qui s'adresse cet appel ?

A tous les collectifs en lutte contre des projets routiers ! Et aux groupes locaux de la Fédération des Usagers de la Bicyclette ou du Réseau Action Climat qui souhaiteraient se joindre à la demande de moratoire

## Pourquoi cette mobilisation décentralisée ?

Cet appel s'inscrit dans une dynamique stratégique avec deux autres organisations : le Réseau Action Climat (RAC) et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) Les mois qui viennent vont être déterminants et conditionner l'évolution de la mobilité de milliers de personnes. Nous travaillons ensemble dans le cadre d'une séquence institutionnelle importante pour les investissements dans les infrastructures de transport des prochaines années :

→ **Fin décembre**, rendu du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI). Structure créée en 2021 par la Loi d'Orientation des Mobilités (loi LOM), le COI réunit des élu-es et expert-es et publiera donc ce rapport, consultatif, qui fixera des orientations pour les échéances suivantes. Attention, le gouvernement leur a fixé une feuille de route très restrictive, avec notamment peu de marge pour de nouveaux projets importants dans le ferroviaire (ou RER vélo en Île de France). Néanmoins c'est une opportunité intéressante pour faire des investissements publics dans les infrastructures de transport un objet médiatique et politique !

→ Au **premier semestre 2023** seront travaillés et signés, sur la base des orientations fixées par le rapport du COI, les "volets mobilités" des Contrat de Plan Etat-Région (CPER). Ces volets sont très attendus car reportés depuis plusieurs mois "en l'attente des orientations du rapport du COI". Pour donner un ordre idée, les investissements dans les infrastructures de transports (tout confondu) représentent 60% des investissements totaux (40 milliards) contractualisés dans les CPER, Les investissements dans de nouveaux projets routiers représentaient jusqu'à maintenant 4 milliards de ces investissements donc 10% du total. Forte nécessité donc de se mobiliser pour transférer les investissements du tout routier vers notamment le ferroviaire en grande souffrance dans de nombreuses régions (on entend dire que le ferroviaire pourrait être abandonné dans certaines zones et remplacé notamment par des bus)

→ **En juin 2023** : modification de la loi Loi d'Orientation des Mobilités (loi LOM), qui devrait réorienter aussi les priorités d'investissement pour atteindre la neutralité carbone des transports en 2050... pour mémoire un des objectifs de la loi LOM adoptée en 2021 était déjà "Une réorientation claire des investissements en faveur des transports du quotidien plutôt que de nouveaux grands projets".

→ **L'enjeu de cette mobilisation décentralisée est donc d'organiser notre première action collective "sur le terrain" et de préparer les esprits et le gouvernement à une forte mobilisation dans les mois qui viennent contre les projets routiers partout en France, et pour des investissements fléchés vers des infrastructures de transports qui permettent à chacun-e de choisir librement sa mobilité.**

# Quels messages voulons nous faire passer ?

## Un moratoire sur tous les projets routiers destructeurs.

Le message le plus important de cette mobilisation est celui de **notre demande de moratoire sur tous les projets routiers destructeurs**. Les arguments qui y figurent sont collectivement validés par les collectifs membres de La Déroute des Routes et peuvent donc être utilisés pour appuyer vos mobilisations :

→ Construire des routes, c'est **augmenter le trafic routier et l'étalement urbain**. Un nouvel aménagement routier ne fait pas gagner de temps, au contraire. Les nouvelles routes induisent du trafic, et multiplient l'artificialisation des terres naturelles et agricoles en facilitant par exemple l'implantation de zones pavillonnaires ou logistiques. Aucune nouvelle route n'a jamais réduit les embouteillages, c'est un mensonge. Au contraire, elle sera très vite saturée par de nouveaux bouchons. C'est ce qu'on appelle le **trafic induit**, avec en moyenne 10% d'augmentation de trafic à court terme et 20% à long terme pour chaque nouvelle infrastructure routière.

→ Construire des routes, c'est **augmenter les émissions de gaz à effet de serre**, alors qu'il est urgent de les réduire pour lutter contre le changement climatique.

→ Construire des routes, c'est **détruire des milliers d'hectares d'espaces naturels**, agricoles et forestiers. C'est détruire des écosystèmes, des espèces protégées, et abîmer la biodiversité.

→ Construire des routes c'est **gaspiller 18 milliard d'euros d'argent public**, 18 milliards ! Imaginez tous les services publics qui pourraient être améliorés, créés. Plus de trains, plus d'écoles et de professeurs, des hôpitaux et des soignant-es traité-es correctement, plus de moyens pour la protection de l'enfance. De l'argent au service de l'intérêt général, non pas des intérêts privés des bétonneurs !

→ Construire des routes, c'est **nous enfermer toujours plus dans un modèle tout voiture, insoutenable socialement comme écologiquement**. L'essence, les voitures thermiques ou électriques, tout ce qui est nécessaire au transport routier, cela coûte aussi cher, très cher, à toutes les personnes qui ont besoin de se déplacer quotidiennement. La route n'est pas un moyen de transport accessible à tout le monde, et les nombreux projets d'autoroute à péage vont augmenter encore la facture des usagers.

→ Construire des routes c'est **augmenter la pollution chronique ou accidentelle** liée à la circulation des personnes et des marchandises par la route. Les risques que ce mode de transport fait peser sur notre santé à toutes et tous, en polluant l'air que l'on respire, en menaçant les ressources en eau, et par le bruit infernal de la circulation, sont inacceptables !

## **Interpeller le gouvernement : on veut des mobilités choisies, et non pas subies !**

Le Gouvernement a le choix : ou bien de continuer comme avant en investissant des milliards d'euros d'argent public dans des nouveaux projets routiers mauvais pour le climat et la biodiversité. Ou bien de dire une bonne fois pour toutes stop à tous ces projets.

Une idée forte de la mobilisation : **chacun-e doit pouvoir choisir sa mobilité en toute liberté et en fonction de ses besoins**. Cessons d'enfermer les gens dans leur voiture, dans les bouchons, dans une dépendance au carburant qui coûte cher !

**Le Gouvernement a l'occasion d'aligner sa parole et ses actes en proposant enfin de vraies solutions aux millions de Françaises et de Français qui sont obligés d'utiliser tous les jours leur voiture.**

La seule manière crédible de répondre à cet enjeu est d'investir massivement dans le développement de l'offre de trains, de transports en commun et de pistes cyclables partout sur le territoire.

**Tout le monde doit pouvoir bénéficier d'une offre de transport public facile d'accès et régulière et accessible financièrement**, avec des bus ou des trains toutes les 30 minutes maximum. Il faut aussi pouvoir faire du vélo en sécurité, pas uniquement dans les grandes villes mais partout en France.

## **Dénoncer les bénéfices des constructeurs et concessionnaires et le mauvais usage de l'argent public**

Les impôts des Français doivent-ils servir à financer les intérêts des grandes entreprises autoroutières et des bétonneurs ? Ou à financer la réduction de nos émissions de carbone, alors qu'on nous rabâche qu'il faut réduire l'usage de la voiture individuelle ?

- 18 milliards d'euros (prévus actuellement pour des projets routiers en France) c'est l'équivalent du budget annuel du ministère du Travail
- On demande aujourd'hui beaucoup d'efforts individuels aux Français mais on continue de ne pas investir pour réduire nos émissions de carbone
- Avec cet argent financé par nos impôts, l'Etat ferait le choix délibéré de privilégier les intérêts de VINCI et de son monde
- Pour eux c'est le jackpot : de l'argent pour construire de nouvelles autoroutes pour mieux toucher l'argent des péages ensuite
- Le dindon de la farce dans l'histoire, qui c'est ? C'est l'automobiliste qu'on obligera à aller sur une autoroute payante plutôt que de lui permettre de prendre le train.
- Prenez le cas du Poitiers-Limoges : une route nationale, une ligne de train et on va créer une autoroute en plus qui coûtera près de 15€ à chaque Français. Au lieu de cela, on pourrait enlever les camions pour les mettre sur les rails et développer le fret.
- Plus largement, c'est le citoyen qui voit la difficulté à boucler les fins de mois et qui s'inquiète pour ses enfants des bouleversements du climat

Pourtant avec ces montants, on peut de façon très crédible rendre possible des choses dont on nous rabâche qu'elles ne sont pas possibles :

Avec 18 milliards d'euros, on peut **financer la rénovation de petites lignes, mettre plus de trains sur les rails**, redonner des moyens à la SNCF et faire en sorte que prendre un train ne soit plus une galère mais un réflexe du quotidien.

Avec 18 milliards d'euros, on peut **redonner vie à tout un patrimoine ferroviaire, sortir des millions de personnes** des bouchons en ville et ramener des bus, des cars et des tramways à proximité de millions de personnes.

Avec 18 milliards d'euros, on peut en plus aménager les pistes cyclables à proximité des habitations des gens pour leur permettre de se déplacer quand ils le souhaitent, à n'importe quel âge, à vélo.

## **Comment se mobiliser ?**

Nous invitons tous les collectifs qui le souhaitent à se mobiliser le week-end du **17 et 18 décembre**, date au choix.

Unité de lieu : nous vous invitons à vous mobiliser **sur les rond-points**, pour **demander au Gouvernement de changer de chemin concernant les investissements dans les infrastructures de transport, en stoppant tous les projets routiers pour permettre de financer des mobilités choisies et non subies par la population.**

Le ton, la forme et le déroulé de la mobilisation sont libres, vous pouvez vous organiser de la manière qui vous semble la plus adaptée à votre contexte local.

Une proposition de tract collectif a été jointe à ce mail, vous pouvez les modifier à votre guise.

### **Idées de slogans :**

- Contre les projets routiers, changeons de chemin
- Projet local, résistance globale
- Mettons les routes en dérouté
- Pour des mobilités choisies et non subies
- Pour des transports accessibles à toutes et tous !

## **Organiser ma mobilisation**

Sur le site <https://luttelocales.fr/>, notamment dans la rubrique "se mobiliser", vous trouverez plein de ressources pour vous accompagner dans l'organisation de votre mobilisation. La fiche-mémo "Organiser une manifestation ou une action publique" par l'association Occupons le Terrain a aussi été jointe à ce kit.

Un brief juridique spécifique à notre action du 17-18 se trouve en fin de document.

# Comment communiquer ?

En amont, La Déroute va publier un communiqué de presse. Vous trouverez joint à ce kit de mobilisation un communiqué de presse modifiable pour prévenir aussi la presse localement si vous le souhaitez.

Le RAC va de son côté envoyer un communiqué de presse assez complet la semaine du 13 décembre pour sensibiliser les journalistes aux enjeux du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures.

## Le jour J :

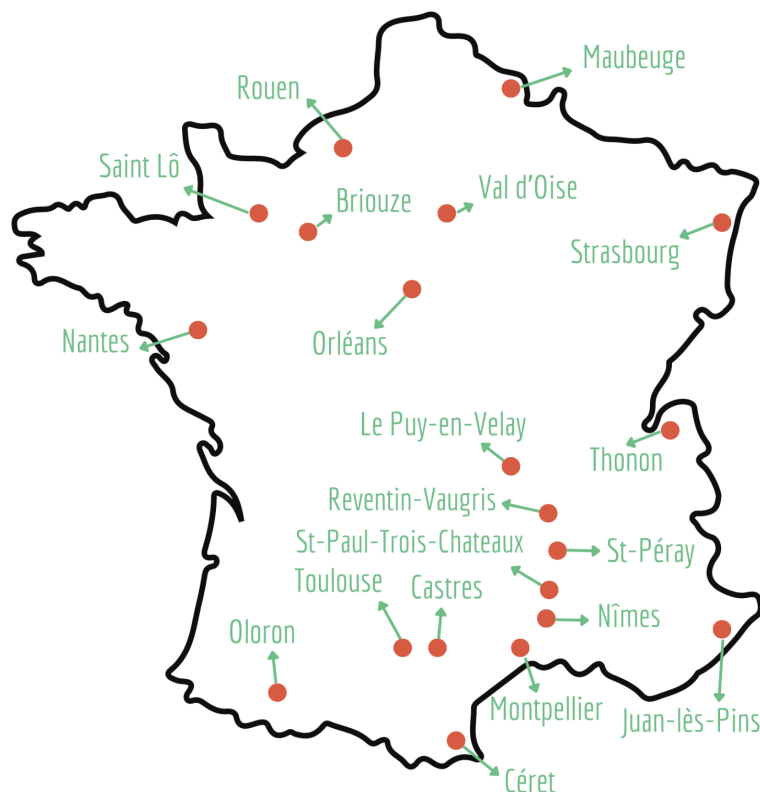
→ Prenez de belles photos de la mobilisation organisée. Une photo réussie = slogans apparents, on comprend l'action, on sait qui est présent (logos etc).

→ Partagez les photos et autres sur vos réseaux sociaux avec les #mobilitéchoisie #ChoisirNosMobilités #laderoutedesroutes #projetlocalresistanceglobale ou #moratoireroutes

→ Un groupe Signal va être créé spécifiquement pour envoyer dessus vos photos en direct de l'action afin que nous puissions faire un fil twitter "en direct" des actions.

→ La coalition publiera ensuite un post récapitulatif des actions menées sur les réseaux sociaux ainsi qu'un dossier de presse envoyé aux journalistes pour raconter toutes les actions qui ont eu lieu.

## Carte des mobilisations des collectifs membres de La Déroute des routes



**Les 17 et 18 décembre, contre les projets routiers, pour des mobilités choisies !**

# LE TOPO JURIDIQUE



**MOBILISATION SUR LES RONDS POINTS LES 17/18 DÉCEMBRE !**

**Mini brief**



### AVANT l'action

**Préparation des garanties de représentation** pour éviter la comparution immédiate (CNI, bail ou attestation d'hébergement, contrat, attestation pôle emploi). Ce sont des documents qui démontrent que vous avez une vie avec des attaches locales et que vous n'allez pas échapper à la justice.

Options :

- j'ai une clé USB sur moi avec ces documents
- j'ai envoyé ces documents à un proche

### L'organisation

Penser à mémoriser ou noter le numéro de quelqu'un.e qui peut prévenir l'organisation de l'événement !

### Le téléphone

Ne pas l'avoir c'est le top, sinon verrouillez-le avec un mot de passe fort et éteignez-le avant un risque de contrôle. Le nettoyer avec sortie et suppression des divers boucles, applications, contacts.

### PENDANT l'action

J'évite d'emporter tout objet/substance non nécessaires et qui pourraient faire peser un risque juridique supplémentaire (couteau suisse, le tilleul de mamie etc.)

### Contrôle d'identité

Je peux refuser de décliner mon identité, action passible de poursuites supplémentaires.

La loi n'oblige à décliner que la petite identité :

Nom, Prénoms, Date et lieu de naissance, Nationalité, Domicile

### Pour le reste vous connaissez la chanson :

**Dire : « Je souhaite utiliser mon Droit au silence »**

**Répondre : « Je n'ai rien à déclarer »**

Ne jamais faire aucune autre réponse à aucune question, la défense collective est essentielle, en nous taisant ensemble on protège les copain.e.s aussi.

### Risques spécifiques à l'action du 17/18 décembre

Pour les ronds points le risque, est une amende allant de 1.500 à 3.000 euros. Une autre sanction, existe également, si l'entrave à la circulation est retenue. Dans ce cas, le risque va jusqu'à deux ans de prison et 4.500 euros d'amende. Là encore, la sanction s'applique dans le cas où aucune déclaration n'a été effectuée. Ses peines sont indicatives et n'ont, à notre connaissance jamais été retenues à cette hauteur

### La Garde à vue

#### Petite identité, Droit au Silence, Rien à Déclarer.

**Refusez toute comparution immédiate** (pour avoir le temps de vous défendre)

Vous avez :

- Droit à un avocat si vous ressentez le besoin d'être assisté vous pouvez demander à contacter **un avocat de votre connaissance ou un commis d'office** ( ces avocat.es ne sont pas toujours formé.es à la défense collective il est donc essentiel de garder le silence )
- Droit à un médecin (peut être utile de le demander dans tous les cas)
- Droit d'utiliser vos médicaments (les avoir sur soi, **avec l'ordonnance**)
- Droit à faire prévenir un ascendant (parent ), descendant (enfant), ou conjoint (votre proche)
- Droit de refuser l'accès à mon téléphone (dans certains cas c'est un délit, mais rarement poursuivi)
- Droit à refuser la signalétique (prise de photo, empreinte) et tout prélèvement ADN. C'est un délit vous expose à des poursuites (qui ne sont rarement suivies s'il n'y a pas d'autres délit retenu contre vous), mais permet de lutter contre le fichage des militant.e.s

### APRES l'action

Si on a relevé votre identité, ou que vous avez l'objet de tout type de repression;envoyez un message à l'organisation de l'événement.